

Bilan de l'activité des délégué-e-s PSPS Rapport 2013-2014

Préambule

Le présent rapport est destiné aux directions des établissements scolaires, aux membres des équipes PSPS (délégué-e-s PSPS, médiatrices-teurs scolaires, médecins scolaires, infirmier-e-s scolaires) et à toute personne intéressée par les activités de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire. Il s'inscrit dans une série de rapports d'activités issus des « bilans annuels d'activité » des membres des équipes PSPS. Les données restituées dans ce rapport ont pour objectifs de rendre visible l'activité des fonctions exercées au sein des établissements scolaires, d'ajuster les ressources nécessaires aux besoins de terrain et de rendre compte aux autorités cantonales.

1. Relevé de l'activité

Les écoles du canton de Vaud (secteurs de l'obligatoire, du post-obligatoire et de l'enseignement spécialisé) bénéficient de 107 délégué-e-s PSPS pour élaborer et conduire des projets de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire. 39 bilans ont été adressés à l'Unité PSPS, représentant 49 délégué-e-s PSPS (certaines écoles ont la chance d'avoir deux délégué-e-s). Ce nombre de bilans reçus, en diminution par rapport à l'année scolaire précédente, a une représentativité certainement quelque peu limitée par rapport aux réalités, aux satisfactions et aux préoccupations du terrain. Il est toutefois important de relever qu'au niveau de la DGEP nous enregistrons une augmentation des bilans reçus (25.8% en 2013-2014 contre 16% en 2012-2013). C'est donc à partir des documents qui nous ont été transmis et de la richesse de leur contenu, que la synthèse qui suit a été rédigée. Les tableaux ci-dessous démontrent cette répartition par secteur d'enseignement.

Tableau 1 - Bilans attendus/reçus

	DGEO	DGEP	OES	Tot
Bilans attendus	89.0	31.0	51	171
Bilans reçus	30.0	8.0	1*	39
Taux de réponse (%)	33.7	25.8	2	-

Tableau 2 - Nombre de délégué-e-s PSPS

	DGEO	DGEP	OES	Tot
Nombre de délégué-e-s PSPS	93	13	1*	107
Nombre de délégué-e-s PSPS ayant rempli le bilan	39	9	1	49
Pourcentage des délégué-e-s ayant rempli le bilan	41.9	69.2	100	-

*Un seul bilan vient du secteur de l'Office d'enseignement spécialisé (OES), car seule une école de ce type bénéficie de la présence d'un délégué PSPS.

Le tableau 2 montre que le nombre de délégué-e-s PSPS de la DGEP ayant rempli leur bilan a particulièrement augmenté passant de 38% l'année scolaire passée à 69.2% cette année. En revanche, au niveau de la DGEO, le nombre de délégué-e-s PSPS ayant rempli leur bilan reste très faible (41.9%) et en diminution par rapport à l'année 2012-2013 (57%)

Tableau 3 – Périodes de décharges et temps consacré à l'activité

	DGEO	DGEP	OES
Périodes de décharges obtenues	61.5	16.0	0
Temps total effectué en heures	3503.0	824.5	68

L'analyse des chiffres donnés au tableau 3 ci-dessus démontre qu'en moyenne un-e délégué-e obtient 1.57 périodes à la DGEO (1.77 à la DGEP et 0 à l'OES). Mises en parallèle avec le temps consacré à l'activité, ces moyennes donnent les informations suivantes (tableau 4) :

Tableau 4 – Comparaison entre les périodes de décharge et le temps consacré à l'activité

	Barème de la période de décharge et sa traduction en minutes	Périodes de décharge obtenues par semaine pour l'activité	Temps en périodes par semaine consacrées à l'activité
DGEO	1 POE* = 105 minutes	1.57	1.35
DGEP	1 POE = 120 minutes	1.77	1.20
OES	1 POE = 105 minutes	0	1.02

*Période occasionnelle d'établissement

L'observation du tableau 4 révèle un constat étonnant : les délégué-e-s PSPS ne remplissent pas leur mandat en termes de temps. Plusieurs hypothèses peuvent être faites à partir de ce constat :

- a) un certain nombre de délégué-e-s PSPS ne notent pas précisément (ou pas du tout) le temps consacré à leur mission
- b) le faible taux de retour et l'imprécision de certains chiffres transmis entraînent une distorsion de la réalité
- c) le nécessaire nettoyage des données reçues (lettres, mots ou ponctuations à la place de chiffres) a eu un impact sur les chiffres utilisés pour cette synthèse.
- d) L'expérience démontre aussi que le temps n'est jamais complètement décompté lors d'une activité et donc ne représente pas la juste réalité du travail accompli.

2. Commentaires et suggestions concernant le fonctionnement du réseau cantonal ou régional :

Sur le plan cantonal, le fonctionnement du réseau des délégué-e-s est apprécié par la grande majorité des personnes qui s'expriment à ce sujet. Il est jugé comme « fonctionnant très bien », « convenant à merveille ». Tant les répondantes cantonales, que la répondante lausannoise et le responsable cantonal sont appréciés pour leur disponibilité, leur soutien et leur investissement. Ils sont bien reconnus comme « personnes-ressources ».

Toujours sur le plan cantonal, une grande satisfaction est largement exprimée au sujet du groupe de délégué-e-s de la DGEP, qui fonctionne « très bien », « une vraie merveille ».

Six délégué-e-s PSPS expriment leur grande satisfaction quant à la journée cantonale, la trouvant « très instructive et formative ». Le « marché aux projets PSPS » de novembre 2013 a été très apprécié et a permis de faire « le plein d'idées pour notre établissement ». Une personne relève l'importance de différencier les contextes de niveaux et d'âges des élèves (DGEO primaire et secondaire / DGEP).

Au niveau régional, de nombreux délégué-e-s PSPS relèvent la richesse des échanges, la dynamique et l'énergie que les rencontres régionales suscitent et la bonne animation de celles-ci. Certain-e-s regrettent toutefois la faible participation lors de ces rencontres, et deux personnes dénoncent la trop grande fréquence de ces rencontres et souhaiteraient au maximum de deux rencontres annuelles. Il semble effectivement que cette fréquence conviendrait au plus grand nombre. Une personne souhaiterait voir plus d'intervenants extérieurs lors de ces rencontres régionales.

Il est important de relever ici, que deux groupes régionaux sont toujours sans répondant-e, malgré plusieurs appels de la part du responsable cantonal.

3. De quelles ressources de l'Unité PSPS avez-vous besoin ?

Un peu plus de la moitié des délégué-e-s ayant transmis leur bilan ont utilisé cette rubrique : remerciements pour la liste des partenaires externes, démarche QES envisagée, pas de demandes particulières actuellement, site de l'Unité « très bien fourni, clair et utilisable ». Une personne relève toutefois que des onglets ne fonctionnent pas toujours sur le site de l'Unité PSPS. Une autre s'interroge sur les ressources disponibles auprès de l'Unité.

Une quinzaine d'autres répondants ont exprimé des besoins en termes de financement pour les projets PSPS, relèvent l'utilité du regard expert et extérieur de l'Unité et le besoin d'accompagnement lors de la réflexion et la mise en œuvre de certains projets (appui méthodologique, création de sondages et questionnaires...). Une personne dénonce les formalités administratives qui « freinent l'envie de monter des projets ». Une autre évoque le besoin de soutien pour les enseignants, disant « si les enseignants vont bien... les élèves iront bien aussi ».

Le soutien de l'Unité PSPS est également attendu dans la construction d'équipe, dans la recherche de « bons intervenants » ou conférenciers, ainsi que dans la justification du bien-fondé de travailler sur le climat scolaire auprès de certaines directions d'établissement.

4. Demande de thèmes de formation continue sur le plan régional ou cantonal

Deux tiers des délégué-e-s ayant répondu ont utilisé cette rubrique pour émettre des demandes de thématiques de formation continue. Le tableau ci-dessous répertorie celles-ci, indique la fréquence des demandes et décline les mots-clés qui leur sont liés :

Tableau 5 – Thématiques de formation continue issues des mots-clés reçus

Thématiques	Fréquence	Mots-clés
Santé mentale et relations	14 x	estime de soi, pensée positive, gestion de la violence, respect, harcèlement, relation à l'autre, incivilité, espace d'écoute, de parole et de lien, citoyenneté, climat scolaire
Nouvelles technologies et réseaux sociaux	9 x	risques, danger, addiction, dégâts, bullying, prévention, se protéger
Hygiène et alimentation	5 x	hygiène et adolescents, obésité, boissons énergisantes, Senso5, hygiène alimentaire et dentaire
Motivation des enseignants pour les projets PSPS	2 x	participation, investissement, projets PSPS
Autres	7 x	questionnaires, besoins des élèves, dialogue philosophique, personnes en situation de handicap, spécificités des 16-25 ans, problèmes d'ouïe (casque, écouteurs, concerts), conseil des délégués d'élèves, présentation d'institutions telles que Profa

5. Formation et qualité des projets PSPTS

Tableau 6 – Nombre de délégué-e-s PSPTS formé-e-s/non formé-e-s ayant répondu au bilan

Nom	DGEO	DGEP	OES	Tot
Nb de délégué-e-s formé-e-s	24	6	0	30
Nb de délégué-e-s non formé-e-s	15	3	1	19
Proportion de délégué-e-s formé-e-s (%)	61.5	66.7	0	61.2

La question de la formation des délégué-e-s PSPTS interpelle également (tableau 6). En effet, un tiers des délégué-e-s PSPTS ne sont pas formés. Le responsable cantonal et les membres de l'Unité PSPTS qui étudient les projets proposés à un subventionnement font le constat que la qualité d'un projet est étroitement associée au fait que le-la délégué-e soit formé-e.

L'analyse des besoins des élèves, l'élaboration et l'évaluation de projets de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire ne s'improvisent pas. Une approche théorique en lien avec la pratique de ce mandat, telles que proposées par la HEP, est indispensable. Tant les directions d'établissement que les personnes directement concernées doivent prendre conscience de cet état de fait.

6. Discussion et conclusion

Le faible retour des bilans de délégué-e-s PSPTS (tableau 1) est un véritable problème et ne permet pas de montrer toute la réalité des personnes qui pratiquent cette importante activité. Il limite certainement quelques éléments de cette synthèse et peut porter préjudice à la valeur de ce mandat.

Face à ce faible retour des bilans d'activité, plusieurs hypothèses peuvent être faites :

- surcroît de travail pour le-la délégué-e PSPTS
- incompréhension quant à l'utilité d'un tel bilan
- sentiment de redondance avec le bilan de l'équipe PSPTS.

Surcroît de travail

La question du surcroît de travail pour le-la délégué-e est bien évidemment recevable. Toutefois, il est important de relever que la configuration actuelle de ce bilan de l'activité se veut très sobre et a pour objectif de mobiliser peu de temps lors de son remplissage : quelques éléments de contexte, les périodes de décharge et le temps consacré à l'activité et trois champs possibles pour exprimer divers commentaires et suggestions.

Utilité du bilan

L'utilité d'un tel bilan réside dans le fait d'entendre les besoins du terrain, de faire évoluer le fonctionnement du réseau et de mieux répondre aux attentes des délégué-e-s PSPS. Il permet également de mettre en parallèle, sur un plan cantonal, les périodes de décharges obtenues et le temps consacré à l'activité, afin de démontrer l'investissement consacré aux projets PSPS et les besoins en temps pour leur élaboration. La tenue d'un « carnet du lait », bien que parfois rébarbative et peut-être « chronophage », est donc indispensable.

Redondance

La question de la redondance avec le bilan de l'équipe PSPS, déjà évoquée dans la synthèse 2012-2013, n'est pas recevable, puisque ces deux documents fournissent des éléments d'information différents et aucun des deux ne remplace l'autre. Il y a donc une complémentarité entre ces deux bilans et non une redondance.

Quelle que soit l'hypothèse choisie, en premier lieu, il est certainement utile de rappeler que le bilan du délégué-e PSPS a pour objectifs de rendre visible cette fonction et la réalité des personnes qui l'exercent. La synthèse issue de l'ensemble des bilans offre ainsi une « photographie » du réseau des délégué-e-s, permettant d'améliorer son fonctionnement et de répondre aux besoins du terrain. A ce titre, un manque de communication de la part de l'Unité PSPS, autour de ces objectifs, est peut-être un élément explicatif de ce faible taux de retours.

Sur un plan plus général, les délégué-e-s PSPS qui nous ont transmis leur bilan, manifestent de nombreuses satisfactions quant au fonctionnement de ce réseau et expriment leur plaisir à exercer cette fonction. Ils ont une bonne perception de l'Unité PSPS et de ses membres, comme des ressources et des soutiens potentiels. Une réflexion sur la question des rencontres régionales et leur contenu (tableau 5) doit encore être menée afin d'augmenter le taux de participation et l'appréciation de certain-e-s délégué-e-s.

En conclusion, un travail au niveau du terrain doit être accompli par le responsable cantonal pour réexpliquer les objectifs et l'utilité du bilan de l'activité des délégué-e-s PSPS. La réflexion au sujet des rencontres régionales doit se poursuivre dans le cadre du Bureau des répondantes afin de faire progresser leur contenu et augmenter leur fréquentation. En ce qui concerne les délégué-e-s, la tenue d'un décompte des heures consacrées à cette fonction devient incontournable, car elle vient compléter la visibilité première de ce mandat, à savoir la mise en œuvre de projets de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire.